

L'étape du COMITÉ PROVISOIRE, ayant comme mission de préparer un projet de RÉGIE INTERNE, est indispensable pour sensibiliser les aînés au CMV et à solliciter leur participation active à cet outil gagnant-gagnant.



Obtenez des modèles de RÉGIE INTERNE en format WORD que vous pouvez adapter à votre RPA:

<https://acroq.ca/exemples-de-regies-internes/>

Un comité de milieu de vie (CMV) : Pour vivre pleinement notre vie d'aînés en RPA.

Joignez-vous aujourd'hui à l'ACROQ, soit comme membre résident, membre proche-aidant ou comme membre comité.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur : <https://acroq.ca/inscription/>

L'Association des Comités de Résidents Officielle du Québec (ACROQ)



Une association vouée exclusivement aux aînés vivant en Résidences Privées pour Aînés (RPA), à leurs proches aidants et à leurs comités de milieu de vie (CMV).



Les comités de milieu de vie (CMV) des résidents et des proches aidants **la solution** pour la lutte à la maltraitance sous toutes ses formes dans les RPA. Un outil de concertation entre les RPA et ses résidents afin de créer a bienveillance.



L'étape du comité provisoire, une étape essentielle. Sa mission: créer un projet de régie interne qui sera soumis aux résidents en assemblée générale. Une étape permettant aux aînés d'appivoiser les CMV et de susciter la participation de tous.



acroq.ca

— À la recherche d'ÉQUITÉ —

